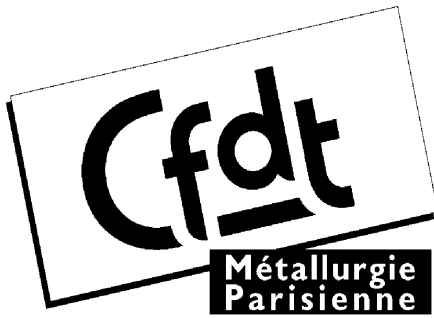




REFORME DES RETRAITES : Le compte n'y est toujours pas !

La mobilisation pour l'avenir des retraites doit se poursuivre !

La très massive mobilisation du 13 mai dernier l'a largement démontré, la question de l'avenir des systèmes de retraites est un sujet d'inquiétude, mais aussi une question pour laquelle les salariés ont des exigences et des attentes fortes et aussi une formidable capacité à se mobiliser. La CFDT, qui depuis longtemps a mis en avant la nécessité d'une réforme pour sauver le système de retraite en France, a construit une plate-forme revendicative susceptible de garantir le maintien du système dit de « répartition » (les actifs cotisent pour payer les pensions des retraités) qui de fait est un pacte inter-générationnel. Au-delà, la CFDT a mis en avant un certain nombre d'axes **incontournables** parmi lesquels on trouve notamment :

- Un haut niveau de pension qui est très précisément chiffré : aucune pension inférieure à **100% du SMIC**, pension égale au minimum à 80% pour les salariés terminant leurs carrières avec des salaires de 1500 euros, et pension au minimum égale à 70% pour les salariés terminant leurs carrières avec des salaires allant jusqu'à 3000 euros.
- Le départ avant 60 ans et cela **quel que soit l'âge**, pour tous les salariés ayant cotisés 40 années.
- Un financement des système de retraites faisant contribuer au-delà des salariés, les entreprises et d'une façon générale les revenus financiers, la **CSG** est, en la matière, être l'outil à utiliser.

A ces points il convient de rajouter, concernant les salariés du secteur privé, l'absolue nécessité **de ne pas augmenter les périodes de cotisations**, c'est à dire en aucun cas faire travailler plus longtemps les salariés. Dans la Métallurgie, il s'agit en l'occurrence d'un axe parfaitement incontournable.

D'une façon générale, depuis le début 2003, la CFDT a concouru à l'élaboration d'une plate-forme commune intersyndicale qui a débouché notamment sur une première mobilisation réussie le 1^{er} février dernier. Sans participer à la journée d'action du 3 avril plus axées autour de la question des retraites du secteur publics, la CFDT, dans son ensemble a contribué à faire de la mobilisation du 13 mai qui a rassemblé en France plus d'un million de personnes, dont plus de 200.000, à Paris une réussite sans précédent.

Dès lors, au lendemain du 13 mai, toutes les conditions étaient réunies pour poursuivre auprès du gouvernement et du patronat les pressions pour obtenir une véritable réforme équitable des systèmes de retraites en France.

Et pourtant !!!!!

En décidant, aussi rapidement, sans concertation interne à la CFDT, de valider les propositions du gouvernement, dont l'un des objectifs était, deux jours à peine après le 13 mai, de casser la dynamique d'action, notre confédération CFDT s'est trompée.

- Elle s'est trompée, car il est faut utiliser le formidable rapport de force qui s'est dégagé le 13 mai pour aller plus loin dans l'obtention des revendications de la CFDT ;
- Elle s'est trompée, car pour de très nombreuses équipes syndicales, notamment dans la métallurgie d'Ile de France, ce qui a été obtenu est très largement insuffisant en regard de nos objectifs ;
- Elle s'est trompée, car si la réforme des systèmes de retraites s'impose, le gouvernement ne nous a proposé qu'une répartition très fragile. La consolidation du système par répartition constitue un vrai choix de société. Son financement doit être assuré par l'élargissement de l'assiette des cotisations notamment aux entreprises et aux revenus financiers ce qui est loin d'être le cas. Sans cela, la porte est ouverte aux fonds de pensions.
- Elle s'est trompée enfin, car l'épreuve de force n'est pas terminée, et, dans la CFDT comme ailleurs, la volonté de poursuivre vers de meilleures conditions pour assurer l'avenir des retraites est réelle et forte ;

Le combat pour l'avenir des retraites n'est pas fini !

Pour les syndicats CFDT de la métallurgie parisienne, forts de la mobilisation du 13 mai, convaincus qu'il est possible d'aller plus loin vers la satisfaction des axes revendicatifs portés depuis plusieurs mois, **il est nécessaire de poursuivre la mobilisation pour les retraites.**

Dans le secteur privé, et notamment dans les secteurs industriels les questions d'emploi sont au cœur des préoccupations des salariés. Dans les entreprises, le patronat, applique une politique de réduction massive des effectifs **dont les premières victimes sont les salariés de plus de 50 ans**. Dès lors tout allongement de la durée de cotisations est inacceptable. **Quarante années représente déjà une période trop longue.** La réforme « Balladur » de 1993 a eu pour objet, outre le passage de 37,5 à 40 années de cotisations de réduire sensiblement le niveau des pensions, en le calculant sur les 25 meilleures années au lieu des 10 années précédemment.

- **Nous revendiquons le calcul des pensions sur les 10 meilleures années, et l'indexation de ces pensions sur les salaires et non sur les prix.**
- **Nous refusons tout allongement de la durée de cotisations.**
- **Nous revendiquons que les pensions ne puissent pas être inférieures à 100% du SMIC.**
- **Nous revendiquons la possibilité pour tous salariés ayant cotisé 40 années de partir avec une retraite pleine et entière avant 60 ans, sans autre conditions d'âge.**
- **Nous revendiquons, enfin, un élargissement de l'assiette des cotisations aux entreprises et aux revenus financiers via la CSG.**

Pour aller vers une réforme des systèmes de retraites juste et équilibrée, pour **garantir durablement** le système par répartition ; Les syndicats CFDT de la métallurgie parisienne appellent à participer massivement à la manifestation unitaire du 25 mai prochain.

Le rendez-vous est à 10 h00 place de la Nation a côte de la sono UPSM.

**Ensemble nous irons plus loin
pour l'avenir des retraites !**

LE 25 MAI TOUS A PARIS !